

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Élimination et la**  
**Valorisation des Déchets ménagers du**  
**Calaisis**

Nombres de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	12

\*\*\*\*\*

**Extrait du Registre des Délibérations**

*L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi 7 mars à 10h30, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 28 février 2025, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Malika BOUAZZI (suppléante de M. MARCOTTE-RUFFIN), Corinne NOEL, Frédérique VAN ROOY, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. HAMY), Eloi BONNINGUES (suppléant de M. PERALDI), Pascal GAVOIS, Bernard HENON, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Philippe MIGNONET (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Robert PILLE (suppléant de Mme DUMONT-DESEIGNE).

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. MIGNONET), Véronique DUMONT-DESEIGNE (suppléée par M. PILLE), Brigitte MARCO, Messieurs Marc BOUTROY, Charles COUSIN, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Michel HAMY (suppléé par M. BEGUE), Laurent LENOIR, Guillaume LOEUILLEUX, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN (suppléé par Mme BOUAZZI), Antoine PERALDI (suppléé par M. BONNINGUES), Olivier PLANQUE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame Malika BOUAZZI

**F3-03-2025 : MARCHÉ D'ENLEVEMENT, DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS D'AMIANTE PRODUITS SUR LE TERRITOIRE DU SEVADEC - LANCEMENT DE PROCEDURE**

Rapporteur : Monsieur Guy ALLEMAND, Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le SEVADEC a lancé, en 2020, un marché concernant l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets ménagers produits sur le territoire du SEVADEC (4 lots : « traitement du bois », « traitement des déchets inertes », « enlèvement, transport et traitement des déchets d'amiante » et « traitement du plâtre ») et cela pour une durée de quatre années.

Ledit marché arrivant à son terme le 30 juin 2025 et ne pouvant être renouvelé, il convient, au vu du montant estimé par les services du SEVADEC, de lancer une mise en concurrence, uniquement pour l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets d'amiante, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 28 février 2025, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à lancer une procédure concernant un marché destiné à l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets d'amiante.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois  
susdits,*

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular stamp. The stamp contains the text 'COMITE SYNDICAL' at the top and '62101 LAUSSES CEDEX' at the bottom. The signature is written across the center of the stamp.

A rectangular blue stamp with the text 'Délibéré rendu exécutoire' at the top, 'Le 10/03/2025' in the middle, 'Certifié exact' below that, and 'L'ordonnateur' at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written across the middle of the stamp.